

Vide grenier

A Pugey le 20 septembre 2015

Dossier d'inscription

RÈGLEMENT

- 1- Les inscriptions seront prises sous réserve **de disponibilités** au moment de la réception de la demande d'inscription complète et **au plus tard le lundi 7 septembre 2015**
- 2- L'installation sur le site se fera à partir de 7h00;
- 3- L'installation devra être terminée pour 9h00 au plus tard et les véhicules garés sur les aires de stationnement à l'écart de la manifestation; passée cette heure, les organisateurs pourront disposer des places non occupées ;
- 4- En cas d'annulation à moins de 8 jours de la manifestation ou en cas de non présentation dans les temps, les sommes versées restent acquises aux organisateurs ;
- 5-La vente de boissons et nourriture est réservée aux organisateurs ;
- 6- Seule la vente d'objets personnels usagés est autorisée. Le commerce de tout article fabriqué ou acheté pour être revendu sur le vide grenier est interdit ;
- 7- La vente d'armes à feu, de copies informatiques ,copies videos et de tous objets à caractère sexuel est interdite.
- 8-les espaces devront être libérés et nettoyés à 18 heures .Des sacs poubelles seront mis à la disposition des participants qui les emporteront.
- 9- pour les mineurs une autorisation parentale est nécessaire (a signer avec feuille d'inscription)
Coupon d'inscription ci-dessous à retourner complété, signé et accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso pour les cartes d'identité) et du règlement à :

Annie Billot 2 Lot les hauts de Pugey 25720 pugey
Tél 03 81 57 20 00_ 06 33 12 75 58

Demande d'inscription - Vide grenier de Pugey dimanche 20 septembre 2015

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... @mail.....

Carte d'identité/passeport/permis de conduire n

°

délivré le..... par.....

Autorisation parentale pour les mineurs: je soussigné :

Nom:..... Prénom.....

Autorise mon (mes) enfants :

Nom

Prénom(s):.....

à participer au vide greniers de pugey le 20 septembre 2015

Signature:

Listes des objets mis en vente (obligatoire)

-
-
-
-
-
-

Nombre de mètres linéaires réservés (minimum 2 mètres) : ml x 2,50 €€

Règlement par chèque uniquement, libellé à l'ordre de l'Association FRAP

- > Je certifie que les objets mis en vente ont une origine parfaitement régulière et que je n'ai pas participé à une manifestation identique au cours de l'année 2015
- > J'accepte d'afficher lisiblement les prix.
- > Je dégage toute responsabilité de l'organisateur en cas de vol ou détérioration des objets exposés lors de la manifestation.
- > Je dégage toute responsabilité de l'organisateur en cas de vol ou détérioration de biens laissés dans mon véhicule.
- > Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci dessus.
- > Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et je m'engage à le respecter.

Fait à....., le..... Signature